

Les ateliers soleil des Chalets

3^{ème}

Trimestre

Ecole élémentaire Les Chalets

11 villa Jarlet

01.48.83.22.49

Le référent
périscolaire
de l'école

Anderson MAMBO

L'équipe
d'animation*

Arzu ICBOYUN

Issa SACKO

Adrien PINES

Christine RIVIERE PAULE

Stéphanie DUBEAUREPAIRE

LES ATELIERS SOLEIL DES CHALETS ELEMENTAIRE (*)

Lundi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours en avant les sportifs : Initiation gymnastique

Cet atelier offrira un moment convivial aux enfants tout en développant leur corps, leur coordination et leur équilibre. Galipettes, figures de gymnastique seront au rendez-vous.

Mardi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours faites entrer les artistes : Comédie musicale

Cet atelier sensibilisera les enfants à la culture de la danse et permettra de développer leurs expressions corporelles, leurs motricités et leur autonomie.

Jeudi

L'atelier soleil de l'intervenant :

Parcours en avant les sportifs : Initiation basket

Cet atelier propose un apprentissage du basket sous forme de petits jeux : départ en dribble, dribble de percussion, dunk, shoot il y en aura pour tous les goûts.

Vendredi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours faites entrer les artistes : Atelier recyclage

Parce que rien ne se perd et tout se transforme, cet atelier laisse la créativité s'exprimer en étant écoresponsable.

*(*Sous réserve de modifications.) Pour les ateliers soleil à thématique sportive, il est nécessaire de porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité.*

Les ateliers soleil de 17h00 à 18h00

Modalités d'organisation

Les ateliers soleil s'articulent autour de 5 parcours

- **Parcours 1 : Faites entrer les artistes**
- **Parcours 2 : La nature en ville (selon la saison)**
- **Parcours 3 : Bien dans son corps**
- **Parcours 4 : En avant les sportifs**
- **Parcours 5 : Jeux d'esprit**

Ils sont organisés sur trois trimestres :

1^{er} trimestre : du 3 octobre au 16 décembre 2022 ⁽¹⁾

2^{ème} trimestre : du 3 janvier au 31 mars 2023 ⁽²⁾

3^{ème} trimestre : du 3 avril au 23 juin 2023 ⁽³⁾

La participation aux ateliers soleil est soumise à inscription **OBLIGATOIRE**.

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux ateliers se font au trimestre.

Un enfant ne peut s'inscrire qu'à un seul atelier par trimestre, pour une séance par semaine.

La famille devra s'engager à ce que son enfant participe à l'activité à laquelle il sera inscrit.

Les inscriptions se font via le site internet de la Ville ou directement au guichet d'accueil des familles à l'Hôtel de Ville, au plus tard 15 jours avant le début du trimestre.

Les places par atelier étant limitées à 15 ou 18 enfants selon les activités, les inscriptions se font dans la limite du nombre de places disponibles, dans l'ordre d'arrivée.

Dès lors que les listes seront arrêtées, les parents seront informés par le biais du Portail Famille et par affichage devant les écoles.

⁽¹⁾ clôture des inscriptions le 16 septembre 2022 – ⁽²⁾ clôture des inscriptions le 16 décembre 2022

⁽³⁾ clôture des inscriptions le 17 mars 2023

Retrouvez toutes les informations utiles et accédez à vos démarches en ligne sur :

www.saint-maur.com